snes - info fsu Réunion

Dispensé de timbrage | nom du site de dépôt

DT – PR
LA POSTE
N° 974/12/007-AN
SAINT DENIS CTCC

Déposé le :

PRESSE URGENTE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Syndicat National des Enseignements de Second Degré - Section académique de La Réunion
BP 30072 - 97491 STE-CLOTILDE Cedex - Tél : **0262 97 27 91**
Internet : **http://www.reunion.snes.edu** - Courriel : **s3reu@snes.edu**

Votes d'orientation du 2 au 30 mai 2016

Édito

Renouvellement des Commissions Administratives Nationale et Académiques du SNES-FSU et du CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental) de la FSU

Sommaire

Edito p. 1
Questionnaire Réforme Collège p. 2
Profession de foi U&A p. 4
Liste U&A p. 5
Profession de foi A F p. 6
Liste AF p. 7
Modalités du vote p. 8

Cette année électorale est une année exceptionnelle car le SNES-FSU renouvellera les commissions administratives nationale et académiques au moment où la FSU, fédération dont est membre le SNES-FSU, qui a déjà renouvelé le CDFN en décembre, renouvellera le CDFD.

Vous trouverez dans le SNES Info spécial votes d'orientation et dans le numéro d'Ansamm joint, le matériel et les modalités de vote, les listes en présence ainsi que les professions de foi correspondantes.
Attention : un seul bulletin de vote pour ces votes d'orientation.

Renouvellement des Commissions Administratives du SNES-FSU

Tous les deux ans, les adhérentes et adhérents du SNES sont appelé(e)s à voter pour désigner les membres des commissions administratives académiques (CAA) et nationale (CAN), ainsi que les secrétaires nationaux de catégorie.
Ces élections internes sont d'une extrême importance. Elles sont l'expression de la vie démocratique au sein de notre syndicat. Ces consultations électorales vont désigner les camarades qui dirigeront les instances délibératives de notre organisation au plan académique et national et permettre ainsi de tracer les orientations dans l'action, dans les revendications et dans la politique, souhaitées par la majorité de ses membres pour la période à venir.
Elles sont une émanation du pluralisme auquel nous sommes toutes et tous très attaché(e)s. En favorisant le droit de tendance et d'expression dans le débat, le SNES-FSU se construit dans la diversité.

Renouvellement du CDFD

Notre fédération, la FSU, renouvelle ses instances tous les 3 ans. Le vote d'orientation se déroule en 2 temps : renouvellement du CDFN (décembre 2015) et du CDFD (mai 2016)
Le droit de tendance, tant au sein du SNES-FSU qu'à la FSU, reconnaît que différents courants de pensée peuvent cohabiter et participer aux débats pour définir les orientations et les stratégies. C'est la richesse de notre fonctionnement.

Il est essentiel que chacun(e) participe à ces votes. Ce sont vos suffrages qui détermineront la politique menée dans les années à venir.
Pour peser sur les orientations du syndicat et de la fédération, pour faire vivre la démocratie au SNES-FSU et à la FSU

ce numéro contient le matériel de vote

n° 200
avril - mai
2016

Du 2 au 30 mai
VOTONS !

Santiago ALONSO et Victor RODRIGUES
secrétaires académiques du SNES-FSU Réunion

Directeur de la Publication **: *Santiago ALONSO*** *– Rédacteur en chef:* ***Victor RODRIGUES*** *– Réalisation:* ***Santiago ALONSO***
C.P.P.A.P. 0917 S 07903. – Dépôt légal : septembre 1984. Parution bimestrielle. Le numéro : 1,50 €. Abonnement : 9 €.
Imprimé par ***Imprimerie RAMIN – ZA Chemin Finette – 97490 Ste-Clotilde***

Action nationale en mai contre collège2016

Consultation des syndiqué-e-s

Engagée il y a maintenant près d'un an, la mobilisation contre la réforme du collège ne connaît pas de trêve. Exprimés sous des formes diverses (grèves, manifestations, pétitions, refus des formations/formatage, résistance pédagogique dans le cadre de la préparation de la rentrée), la détermination et l'engagement de la profession ont d'ores et déjà permis de mettre en évidence les effets nocifs de la réforme et d'enrayer sa mise en œuvre à la rentrée prochaine. Mais les actions menées n'ont pas encore conduit le gouvernement à abroger les textes et à reprendre les discussions.

Face au mépris de la ministre et à son absence obstinée de réponse, le SNES-FSU reste déterminé à obtenir le retrait de la réforme collège 2016, le renoncement immédiat à sa mise en œuvre à la rentrée prochaine et la relance de discussions sur d'autres bases. C'est pourquoi son Congrès national a décidé d'un nouveau temps fort national en mai.

Considérant qu'il est indispensable d'associer au maximum les personnels aux décisions d'action parce que ce sont eux qui en assureront la réussite, l**e SNES-FSU organise une consultation directe de ses syndiqué-e-s sur les modalités d'action à même d'obtenir le retrait de la réforme**. Cette consultation est aussi une nouvelle occasion, dans le cadre d'heures d'information syndicale organisées rapidement dans les établissements, de débattre et de renforcer la mobilisation de tous les collègues.

I - Mobilisation en mai

Dans le cadre d'un appel du SNES-FSU à poursuivre l'action au troisième trimestre, avec notamment une journée nationale de mobilisation en mai, merci d'indiquer si vous êtes prêt-e à vous engager :

1 / À organiser un « événement » dans votre établissement (rencontre avec les parents, soirée, occupation d'établissement)

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Ne se prononce pas

2 / À faire une journée de grève nationale en mai

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Ne se prononce pas

Si oui, à reconduire cette grève

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Ne se prononce pas

3 / À participer à des manifestations départementales/régionales avec les parents un samedi

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Ne se prononce pas

4 / À participer à une manifestation nationale avec les parents un samedi

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Ne se prononce pas

5 / Commentaire (facultatif)

II - Mise en débat des suites de l'action

La question des modalités de poursuite après la mobilisation nationale de mai devra être mise en débat et le SNES-FSU entend les construire avec les personnels. Pour être efficaces, ces actions doivent être décidées collectivement et être de nature à rassembler le plus grand nombre. Certaines d'entre elles, comme une grève des conseils de classe ou des examens, par exemple, ne peuvent s'entendre que dans un cadre plus large de mobilisation, et non comme une fin en soi. Ce type d'action, qui relève de la grève et donc conduit à des retraits de salaire, risque en effet de diviser et prive du soutien des parents. Les AG et heures d'information syndicale organisées à l'occasion de la journée nationale de mai doivent être l'occasion d'en débattre.

Merci d'indiquer ce à quoi vous seriez prêt-es à vous engager à ce jour.

1 / Grève des conseils de classe

a / Refus de faire remonter les notes

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

b / Refus d'y participer

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

2 / Grève des examens en juin

a / Refus de surveillance des épreuves du DNB

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

b / Refus de surveillance des épreuves du baccalauréat

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

c / Refus de correction des épreuves du DNB ou d'interroger à l'oral

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

d / Refus de correction des épreuves du baccalauréat ou d'interroger à l'oral

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

e / Refus de faire remonter les notes du DNB

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

f / Refus de faire remonter les notes du baccalauréat

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

3 / Grève dans la période de rentrée

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Ne se prononce pas

4 / Entrer dans des formes de résistance pédagogique, par exemple refus d'organiser l'AP, les EPI

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne suis pas concerné-e

5 / Autre

Pour un service public de l'Éducation nationale à La Réunion plus juste, plus ambitieux et plus efficace

Pour un SNES plus fort au service des personnels du second degré

Le vote auquel chaque adhérent du **SNES-FSU** est convié est destiné à renouveler les « parlements » que sont les Commissions Administratives (CA) académique et nationale. De ces CA seront issus les Bureaux, académique et national. Ce sont ces « parlements » qui définissent la politique menée par le **SNES-FSU** à tous les niveaux.

La liste des candidats proposés par le courant de pensée Unité et Action et sans tendance rassemble des collègues très divers dans une équipe où toutes les catégories, toutes les générations, toutes les sensibilités sont représentées: une équipe de militants riches de leur diversité, forts de leur engagement et solidement unis pour la défense du service public de l'Éducation Nationale. Ces militants ont tous une solide expérience de la vie syndicale. Beaucoup font partie de l'équipe à laquelle vous avez confié la responsabilité de la direction du **SNES-FSU** lors du dernier scrutin: le bilan de ce mandat, dressé à l'occasion de la présentation des rapports d'activité et financier, a été très largement approuvé lors du vote de février dernier.

Ce vote - comme celui sur les rapports d'activité et financier - est un jugement sur la politique menée par les directions syndicales aussi bien que sur ses futures orientations. C'est aussi l'occasion de porter une appréciation sur l'engagement militant des camarades qui mettent en œuvre cette politique.

Cet engagement militant s'inscrit fondamentalement dans les orientations défendues, en toutes circonstances, par la tendance Unité & Action et sans tendance :

➔ rassembler le plus largement possible les personnels afin de lutter tous ensemble pour la défense de nos mandats, pour la satisfaction de nos revendications qui sont les seules à même de répondre aux attentes de nos professions

➔assurer la défense individuelle des collègues et mobiliser largement et efficacement toutes les catégories de personnels pour une défense collective de nos métiers et du système éducatif

➔ assurer cette défense en travaillant à établir tant au sein de la FSU qu'au niveau intersyndical et interprofessionnel, des échanges et une réflexion large permettant d'aboutir à des actions unitaires d'envergure qui créeront le rapport de forces nécessaire à la satisfaction de nos revendications.

Pour les années à venir, il nous paraît important :

➔ d'assurer l'avenir de nos métiers et de nos luttes syndicales en accroissant notre sensibilisation auprès des jeunes générations, en les invitant et en les aidant à assumer des mandats électifs ;

➔ de permettre au combat du paritarisme, au niveau local et en cohérence avec les luttes nationales, de s'exercer avec plus de force dans toutes les instances et dénoncer systématiquement les inacceptables attaques et régressions que subissent nos conditions d'exercice, nos métiers, nos carrières et la qualité du service public d'éducation dans son ensemble ;

➔d'améliorer encore l'information auprès de nos adhérents, leur défense et les services qui leur sont proposés; chercher à établir dans cette relation une interaction plus forte afin d'accroître le dynamisme, la portée et l'efficacité de nos luttes.

➔ de renforcer le dialogue intersyndical pour construire des mobilisations et des actions plus larges, plus unitaires, plus lisibles pour l'opinion publique et, par là, plus efficaces, sans pour autant renoncer à défendre les mandats particuliers de notre syndicat ;

➔ d'accroître plus particulièrement la lutte visant à dénoncer les inégalités, les retards et les difficultés dont souffre plus particulièrement notre département, du fait de l'histoire et de la situation socio-économique.

Pour mener ce combat, pour défendre nos convictions, pour renforcer la lutte, pour maintenir et améliorer un service public d'éducation de qualité !

Ensemble, renforçons le SNES -FSU !

Dans le contexte de la politique gouvernementale actuelle qui fait fi des multiples mobilisations et fait passer en force réforme après réforme, les objectifs que nous nous donnons ne pourront être atteints qu'avec la construction dans le temps d'un mouvement social plus fort, mieux informé et capable de défendre ou de relancer dans la durée une ambition de progrès social.

C'est dans un tel esprit d'unité, de diversité et de souci d'efficacité que, tous ensemble, nous aiderons notre syndicat à atteindre les objectifs qu'il se donne aujourd'hui.

Soutenez notre action et notre ambition pour le SNES -FSU !

VOTEZ ET FAITES VOTER

POUR LES LISTES NATIONALE ET ACADÉMIQUE

UNITÉ & ACTION et SANS TENDANCE

LISTE UNITE ET ACTION ET SANS TENDANCE

1. RODRIGUES Victor, certifié – Lycée de Bois d'Olive, Bureau du S3, secrétaire académique, commissaire paritaire académique et national, responsable du secteur emploi, secteur Sud
2. VEBREL Boris, certifié hors-classe – Collège de Cambuston, Bureau du S3, responsable secteur Est, CAN
3. MOREAU Audrey, certifiée – Lycée Bellepierre, Bureau du S3, secrétaire académique adjointe, commissaire paritaire, responsable secteur stagiaires, secteur emploi et Nord, élue au CTA, CEN
4. GASTON VERY Patricia, certifiée hors-classe – Lycée des Avirons, Bureau du S3, trésorière du S3
5. BONNOT Nadine, certifiée – Collège Montgaillard, Bureau du S3, secrétaire de S1
6. LAURENTI Antoine, bi admissible – Lycée des Avirons, Bureau du S3, commissaire paritaire, responsable du secteur publications et du site Internet, secteur Ouest
7. SOLER Didier, certifié hors-classe – Collège Plateau Goyaves, Bureau du S3, commissaire paritaire, responsable du secteur enseignements technologiques en charge de l'Éducation Prioritaire, secrétaire de S1, responsable secteur Ouest
8. SAILLAND Annick, certifiée – Collège de La Marine, Bureau du S3, secrétaire de S1, co-responsable du secteur non-titulaires et TZR
9. MORIN Olivier, CPE – Collège Joseph Bédier, Bureau du S3, commissaire paritaire, responsable du secteur CPE, secrétaire de S1
10. SFERRA Franco, agrégé – Lycée de Vincendo, Bureau du S3, commissaire paritaire, secrétaire de S1
11. RAMASSAMY Frédéric, certifié – Collège Jean Lafosse, Bureau du S3
12. COMBE Chrystel, certifiée – Lycée Evariste de Parny, Bureau du S3, commissaire paritaire, Commission de Réforme, secrétaire de S1
13. IDRISSI Abderrazak, certifié – Collège Marcel Goulette, Bureau du S3, commissaire paritaire
14. PEYRÉ Corinne, certifiée – Lycée Boisjoly Potier, Bureau du S3, commissaire paritaire, secrétaire de S1
15. HERRBACH Dominique, certifié – TZR – Lycée Saint Paul IV, Bureau du S3, secrétaire de S1
16. FRINGUE Camille, certifiée – Collège Hubert Delisle, secrétaire de S1, co-responsable du secteur non-titulaires et TZR
17. BUÉ Anne-Lise, certifiée – Clg Michel Debré, Bureau du S3, commissaire paritaire, secrétaire de S1
18. LOCQUEGNIES Cristelle, certifiée – Collège Jean Lafosse
19. TAVAN Vincent, certifié – Lycée Bellepierre, Bureau du S3, commissaire paritaire, secrétaire de S1
20. ZERWETZ Michel, retraité, responsable du secteur retraites et de catégorie retraités
21. BARRACO Elizabeth, retraitée
22. FOUGEROUSE François, certifié – Lycée Jean Joly, commissaire paritaire, secrétaire de S1
23. ACQUIER-GUILLOU Julie, agrégée – Lycée Boisjoly Potier - Bureau du S3, commissaire paritaire
24. K'BIDI Brigitte, certifiée – Lyc Moulin Joli, secrétaire de S1
25. CALAS Bruno, certifié, Conseiller en Formation Continue, GRETA, DAFCO
26. CARRERA Guadalupe, retraitée
27. LE COURVOISIER Agnès, COPsy – CIO du Tampon, secrétaire de S1
28. ROURE Cyril, certifié – Lyc. Pierre Poivre, commissaire paritaire, secrétaire de S1
29. CHABLOZ Eva, certifiée – Collège Thérésien Cadet, secrétaire de S1
30. POUNGAVANON Fabienne, contractuelle – Collège Amiral Bouvet
31. MARI Gérard, retraité
32. DENIS Bruno, certifié hors-classe, – Lycée Bel Air, secrétaire de S1
33. PEYRE Alain, retraité
34. SIC Vanessa, certifiée – Collège Jules Solesse, secrétaire de S1
35. COLLONGUES Jean François, CPE – Lycée des Avirons, commissaire paritaire

VOTE D'ORIENTATION ACADEMIQUE DU SNES-FSU

ALTERNATIVE FÉDÉRALE

tendance majoritaire de la FSU Réunion

La politique du gouvernement actuel est celle du renoncement permanent : renoncement à protéger les libertés individuelles (État d'urgence), renoncement à protéger les salariés contre les abus patronaux (Loi El Khomri), renoncement à protéger les agents contre l'autoritarisme hiérarchique, renoncement à donner aux services publics les moyens de leurs missions (compressions budgétaires), renoncement à l'égalité des chances (Réforme du Collège),.....

UN SYSTÈME ÉDUCATIF CLAIREMENT EN DANGER

La Réforme du Collège ne fera qu'amplifier la reproduction des inégalités sociales à l'école.

Sa grande idée consiste à sanctifier « l'autonomie », comme le précédent gouvernement l'avait fait avec les lycées. Ainsi chaque Principal peut décider sur quelles disciplines rogner pour financer l'accompagnement personnalisé et les EPI, dont la pertinence pédagogique peine à émerger.

La concurrence qui en découlera entre collèges s'accompagne de menaces sur les enseignements fragiles comme le latin, l'allemand, le créole ou les sections européennes. Ce sont pourtant des outils d'élévation culturelle et de réussite scolaire sacrifiés sur l'autel des compressions budgétaires.

Cette entreprise de démolition signe la fin de l'égalité républicaine face aux savoirs et s'accompagne de la multiplication de hiérarchies intermédiaires déjà amorcée dans la réforme des statuts (coordonnateurs de niveau, de cycle, référents en tous genres,....).

Elle est largement inspirée de la réforme du lycée dont le refus de réaliser le moindre bilan est éclairant sur sa nocivité.

AF **demande son abrogation.**

Mutations et postes

Chaque année des collègues n'obtiennent pas leur maintien ou leur retour à la Réunion malgré la bonification du CIMM. S'ensuivent alors des dilemmes insurmontables entre déchirements familiaux et découragement pour le métier.

Pourtant des postes restent vacants et sont alors occupés par des contractuels.

Cette situation anormale est le résultat du manque de postes ouverts dans notre académie (le calibrage) alors que les besoins en TZR et sur postes fixes sont importants.

Si des besoins existent dans des disciplines, **TOUS** les collègues concernés doivent pouvoir être affectés à la Réunion s'ils le demandent.

Le traitement au cas par cas ne peut suffire.

Le SNES doit construire, en parallèle des opérations de mutation, une **action collective forte** pour obtenir un meilleur calibrage des postes.

Le plan de rattrapage que défend *AF* depuis des années doit être mis en œuvre.

Par ailleurs, l'ouverture de postes supplémentaires aux concours permettra **aux collègues non-titulaires de sortir de la précarité.**

Calendrier scolaire

Le calendrier actuel est inadapté ; il ne permet pas de bonnes conditions d'apprentissage pendant la saison chaude. Par ailleurs la longue coupure de décembre-janvier est un non-sens pédagogique.

AF **demande qu'un débat serein et non partisan soit sérieusement mené pour ne pas écarter d'un simple revers de la main l'option d'un calendrier climatique.**

Langue régionale

L'enseignement du créole est un outil incontestable de réussite scolaire. Si la réforme du collège en menace l'existence, l'état des lieux n'est guère brillant aujourd'hui : trop peu d'établissements proposent l'option.

AF **demande que le créole soit enseigné dans tous les collèges et lycées de la Réunion.**

Les combats syndicaux, sur ces sujets comme sur d'autres, exigent de rassembler toutes les forces militantes. Les progrès sociaux ont toujours été obtenus par la force des luttes collectives. Pour y parvenir, nous devons travailler dans un syndicat unifié en lien permanent avec sa fédération, la FSU. C'est tout le sens de notre engagement dans le SNES.

VOTEZ POUR LA LISTE ALTERNATIVE FÉDÉRALE

SNES-FSU RÉUNION
VOTE D'ORIENTATION
MAI 2016

Liste *ALTERNATIVE FÉDÉRALE*

Marie-Hélène DOR, Secrétaire départementale FSU, Certifiée d'anglais, S1 Clge Titan Le Port

Sophie JEAMBLU, Commissaire paritaire, Certifiée Anglais-Créole, Collège Titan Le Port

Françoise LEPOAN, Certifiée d'Histoire-Géographie, Lycée Moulin-Joli La Possession

Catherine SINAMA, Certifiée de Lettres Modernes, Collège Titan Le Port

Gwenaëlle MENARD, Certifiée de Lettres Modernes, S1 Lycée Jean Hinglo Le Port

Patricia CROSSON, Certifiée d'Anglais, S1 Lycée de Trois-Bassins

Susana BURGUILLO, Certifiée d'Espagnol Collège Jean Letoullec Le Port

Eric MERLAC, Certifié d'Histoire-Géographie, Lycée Ambroise Vollard, Saint-Pierre

Rachel LARIAU, Professeur-Documentaliste Collège Titan Le Port

Marie-Françoise PLUIES, Certifiée, Collège Plateau-Goyaves, Saint-Louis

Mickaël TABLE, Agrégé de SVT, Lycée Jean Hinglo Le Port

Aurélie BOMPAIS, Certifiée d'Anglais, Lycée de Trois-Bassins

Florence MEZINO, Bi-admissible SVT, Collège Titan Le Port

Solange SGOLUPPI, Agrégée d'Économie-Gestion , S1 Lycée Payen, Saint-Paul

Sophie LANCIANI, Certifiée de Mathématiques, Collège du Chaudron, Ste Clotilde

vote d'orientation : mode d'emploi

Quand voter ?	Le scrutin est ouvert du **lundi 2 mai au mardi 30 mai 2016**.
Qui vote ?	Tous les adhérents **à jour de cotisation 2015-2016** à la date du 2 mai.
Où voter ?	**Dans les S-1** d'établissement **ou par correspondance**. Dans ce cas, le vote doit être posté au plus tard le **30 mai** (cachet de la poste faisant foi) et parvenir à la BP du SNES avant le **samedi 4 juin**. Attention à l'heure de levée du courrier et aux délais d'acheminement. Le **vote par correspondance** est : • ***obligatoire*** dans les S-1 comprenant moins de trois adhérents ; • ***obligatoire*** pour les catégories comprenant moins de trois adhérents dans le S-1 (CPE dans la plupart des S-1, Agrégés en collège parfois…) • ***possible*** pour tout électeur qui ne peut voter dans son S-1 (congé maladie, retraité, hors du département pendant la période de vote).
Avec quel matériel de vote ?	Le matériel de vote nécessaire est inséré dans le présent *Snes-info* et sera également disponible dans votre section d'établissement ou vous sera adressé le cas échéant à votre demande par le S-3.
Pour quoi vote-t-on ?	Chaque syndiqué est appelé à exprimer 4 votes sur le même bulletin : • Vote n° 1 : orientation nationale (voir supplément à l'*US* n° 761) • Vote n° 2 : secrétariat national de catégorie (idem) • Vote n° 3 : orientation académique (publié dans le présent *Snes-info* n°200); • Vote n° 4 : orientation départementale FSU (revue *Ansanm !* insérée dans cet envoi) ;
Comment vote-t-on ?	Après avoir exprimé vos votes sur le bulletin, mettre ce dernier dans l'enveloppe de couleur qui doit rester vierge. Glissez cette enveloppe dans la grande enveloppe T pré-imprimée à l'adresse du SNES que vous renseignez et signez en haut à gauche. Si vous ne pouvez voter dans votre établissement, postez cette enveloppe prépayée. Sinon, déposez-la dans le casier du S-1 qui sert d'urne et signez alors la liste d'émargement.
Dépouillement des votes	Chaque S-1 ayant recueilli **trois votes ou plus d'une même catégorie** peut dépouiller ces votes. Ce dépouillement ne peut être fait par une seule personne, chaque syndiqué peut y assister. Le dépouillement se fera dans chaque S-1 le **lundi 30 mai** à l'heure de fermeture de l'établissement ou le **mardi 31 mai** au plus tard. Il ne peut avoir lieu avant le **30 mai** que si tous les syndiqués de la section ont voté. Un procès verbal signé par les assesseurs sera établi à l'issue de ce dépouillement. Ce procès verbal accompagné de la liste d'émargement sera envoyé au S-3 aussitôt et une copie de ces deux documents sera précieusement conservée dans le S-1. Les votes par correspondance reçus à la BP du SNES seront dépouillés au siège de la section académique le **samedi 4 juin à 10 h** et la totalisation académique de ces votes avec les procès verbaux reçus des établissements sera faite ce même jour à l'issue. Tout vote exprimé dans établissement ayant donné lieu à dépouillement local annulera le vote par correspondance éventuellement exprimé par ailleurs.
Contentieux	Le Bureau académique, dans lequel sont représentés les courants de pensée, se réunira le **samedi 4 juin** pour siéger en formation de commission électorale fondée à statuer sur les recours et litiges présentés. La présente publication vaut convocation à ce Bureau.